



Exploration Kintavar Inc.

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Kintavar Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exploration Kintavar Inc. et de sa filiale (la « Société »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de ses résultats d'exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y a pas de questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Autres points

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Anand Beejan.

Ottawa (Ontario)
20 avril 2023

MNP LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Exploration Kintavar Inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

	Note	Au 31 décembre 2022 \$	Au 31 décembre 2021 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 555 039	3 153 325
Montants à recevoir	7	815 679	932 812
Inventaire		63 847	61 808
Placements	5	1 200 000	1 000 819
Placements dans des sociétés cotées en bourse	6	48 550	87 400
Frais payés d'avance et autres		137 909	154 042
Actif courant		3 821 024	5 390 206
Actif non-courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	2 386 603	2 505 247
Immobilisations corporelles	9	4 023 151	4 359 495
Actif non-courant		6 409 754	6 864 742
Total de l'actif		10 230 778	12 254 948
Passif			
Passif courant			
Créditeurs et frais courus	10	357 052	583 353
Revenus reportés		141 492	461 614
Subventions reportées		10 732	-
Obligations locatives	11	-	145 822
Dette à long-terme, portion court-terme	13	163 811	80 648
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	12	171 610	136 469
Passif courant		844 697	1 407 906
Passif non-courant			
Passif d'impôts différés	21	181 363	56 642
Dette à long-terme	13	751 763	985 340
Passif non-courant		933 126	1 041 982
Total du passif		1 777 823	2 449 888
Capitaux propres			
Capital-actions	14	21 860 175	21 517 532
Bons de souscription	15	32 475	-
Options de courtiers	16	49 761	58 902
Options d'achat d'actions	17	1 844 441	1 845 691
Surplus d'apport		1 370 834	1 303 569
Déficit		(16 704 731)	(14 920 634)
Total des capitaux propres		8 452 955	9 805 060
Total du passif et des capitaux propres		10 230 778	12 254 948

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Kiril Mugerma

Kiril Mugerma
Administrateur

(s) Mark Billings

Mark Billings
Administrateur

Exploration Kintavar Inc.

États consolidés des résultats et du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

		2022	2021
	Note	\$	\$
Honoraires de gestion de projets		29 456	83 207
Chiffre d'affaires		3 519 159	2 331 294
Produits		3 548 615	2 414 501
Charges opérationnelles			
Exploration et évaluation, net des crédits d'impôt	19	1 574 802	1 428 409
Coûts des produits vendus		1 449 955	933 927
Salaires et charges sociales	18	1 005 965	1 007 093
Rémunération à base d'actions		107 995	149 290
Honoraires professionnels		128 362	66 885
Publicité, marketing et relation avec les investisseurs		80 199	118 406
Frais généraux et entretien		313 187	295 388
Administration		140 960	127 408
Frais fiduciaire		31 177	37 378
Loyer		11 100	10 175
Assurances et taxes		50 584	51 589
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation		22 197	3 993
Amortissement des immobilisations corporelles		369 842	299 413
		5 283 234	4 529 354
Perte opérationnelle		(1 737 710)	(2 114 853)
Autres gains ou (pertes)			
Revenus d'intérêts		56 177	15 605
Charges financières		(87 386)	(76 392)
Autres revenus		23 884	86 956
Gain sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		24 096	75 375
Perte de valeur non réalisée du placement dans une entreprise cotée		(41 850)	(19 150)
Gain (perte) sur disposition d'immobilisations corporelles		(582)	5 000
		(25 661)	87 394
Perte nette avant impôt sur les bénéfices		(1 763 371)	(2 027 459)
Impôts courants		-	-
Recouvrement d'impôt différé	21	11 748	288 854
Perte nette et globale		(1 751 623)	(1 738 605)
Perte de base et diluée par action		(0,01)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et diluée		123 347 001	108 246 234

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Kintavar Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions \$	Bons de souscription	Options de courtiers \$	Options d'achat d'actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} janvier 2022		122 908 378	21 517 532	-	58 902	1 845 691	1 303 569	(14 920 634)	9 805 060
Perte et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	-	-	(1 751 623)	(1 751 623)
Actions accréditatives émises dans le cadre d'un placement privé, net des frais d'émission	14	5 148 750	392 253	-	879	-	-	-	393 132
• Moins la prime		-	(171 610)	-	-	-	-	-	(171 610)
Rémunération à base d'actions	17	-	-	-	-	107 995	-	-	107 995
Options exercés		500 000	122 000	-	-	(52 000)	-	-	70 000
Options expirés		-	-	-	-	(57 245)	57 245	-	-
Bons de souscription expirés		-	-	-	(10 020)	-	10 020	-	-
Bons de souscription renouvelés	15	-	-	32 475	-	-	-	(32 475)	-
Solde au 31 décembre 2022		128 557 128	21 860 175	32 475	49 761	1 844 441	1 370 834	(16 704 732)	8 452 954

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Kintavar Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions \$	Options de courtiers \$	Options d'achat d'actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} janvier 2021		105 929 134	18 499 250	10 020	1 719 814	1 300 956	(13 182 029)	8 348 011
Perte nette et globale de l'exercice		-	-	-	-	-	(1 738 605)	(1 738 605)
Actions émises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	14	6 226 297	987 065	48 882	-	-	-	1 035 947
Actions accréditatives émises dans le cadre d'un placement privé	14	9 702 947	2 081 127	-	-	-	-	2 081 127
• Moins la prime		-	(226 210)	-	-	-	-	(226 210)
Rémunération à base d'actions	17	-	-	-	149 290	-	-	149 290
Options expirées		200 000	48 800	-	(20 800)	-	-	28 000
Bons de souscription expirés		850 000	127 500	-	-	-	-	127 500
Options de courtiers expirées		-	-	-	(2 613)	2 613	-	-
Solde au 31 décembre 2021		122 908 378	21 517 532	58 902	1 845 691	1 303 569	(14 920 634)	9 805 060

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Kintavar Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

	Note	2022 \$	2021 \$
Activités d'exploitation			
Perte nette pour l'exercice		(1 751 623)	(1 738 605)
Ajustements pour :			
Intérêts courus sur les placements		(13 829)	(819)
Rémunération à base d'actions		107 995	149 290
Amortissement des immobilisations corporelles		369 842	299 413
(Gain) perte sur disposition d'immobilisations corporelles		582	(5 000)
Gain sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		(24 641)	(76 242)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	22 197	3 993
Recouvrement d'impôt différé	21	(11 748)	(288 854)
Perte de valeur non réalisée du placement dans une entreprise cotée		41 850	19 150
Accroissement de la dette à long terme		4 367	4 367
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	22	(389 816)	488 646
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(1 644 824)	(1 144 661)
Activités d'investissement			
Acquisition de placements		(1 200 000)	(1 000 000)
Disposition et encaissement de placement à échéance		1 000 000	150 000
Additions aux actifs d'exploration et d'évaluation		(26 912)	(16 058)
Paiement d'option reçu sur actif d'exploration et d'évaluation		145 000	75 000
Acquisition d'immobilisations corporelles		(34 080)	(1 439 509)
Disposition d'immobilisations corporelles		-	5 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(115 992)	(2 225 567)
Activités de financement			
Réduction du découvert bancaire		-	(6 794)
Placements privés	14	-	1 058 470
Placements privés accréditifs	14	411 900	2 231 678
Frais d'émission d'actions		(18 768)	(173 074)
Exercice d'options		70 000	28 000
Exercice de bons de souscription		-	127 500
Remboursement de la dette à long-terme		(154 781)	(100 271)
Remboursement des obligations locatives		(145 822)	(285 131)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		162 529	2 880 378
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 598 287)	(489 850)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - au début		3 153 325	3 643 175
Trésorerie et équivalents de trésorerie - à la fin		1 555 038	3 153 325

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Kintavar Inc. (la « Société ») a été constituée le 24 mars 2017, à la suite de l'émission d'un certificat de fusion, en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières au Canada. Les actions ordinaires classe A (« Actions ») de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole KTR. Le siège social et sa principale place d'affaires sont le 75, boulevard de Mortagne, Boucherville (Québec), Canada, J4B 6Y4.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières dépend de la capacité de la Société à obtenir du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières.

Les présents états financiers consolidés audités (les « États Financiers ») ont été établis conformément aux principes comptables valables dans un contexte de continuité d'exploitation qui prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. En 2022, la Société a enregistré une perte nette de 1 751 623 \$ (1 738 605 \$ en 2021) et a accumulé un déficit de 16 704 731 \$ (14 920 634 \$ en 2021). Au 31 décembre 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2 976 327 \$ (3 982 300 \$ au 31 décembre 2021).

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration et d'évaluation prévues pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

2.1 Déclaration de conformité

Les présents États Financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « *IFRS* ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et le Comité d'interprétation des IFRS (« IFRIC »).

Les États Financiers ont été approuvés lors du Conseil d'administration du 19 avril 2023.

2.2 Base d'évaluation

Les États Financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique à l'exception de certains actifs à la juste valeur. La Société a choisi de présenter le résultat net et résultat global dans un seul état financier.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

2.3 Nouvelles normes comptables

Normes comptables publiées mais non encore appliquées Modifications à l'IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, « Présentation des états financiers » afin de préciser comment classer la dette et les autres passifs en éléments courants ou non courants. Ces modifications clarifient la définition d'un droit de reporter le règlement et précisent que les conditions qui existaient à la fin de la période de présentation de l'information financière sont celles qui doivent servir à déterminer s'il existe un droit de reporter le règlement d'un passif. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024 et doivent être appliquées rétrospectivement. Leur application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Divulgaration des méthodes comptables (Amendements à IAS 1 et IFRS Practice Statement 2) – Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 pour aider les entités à déterminer les méthodes comptables à divulguer dans les états financiers. Les amendements à IAS 1 exigent qu'une entité divulgue ses principales méthodes comptables au lieu de ses principales méthodes comptables et expliquent comment une entité peut identifier une méthode comptable importante pour produire des informations dans les états financiers au profit des principaux utilisateurs des états financiers. Les modifications s'appliquent aux périodes de déclaration annuelle ouvertes à compter du 1er janvier 2023. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle des modifications; cependant, il ne s'attend pas à ce qu'ils aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications à l'IAS 8 - Définition des estimations comptables – Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 8, dans laquelle est introduit la définition d'« estimations comptables ». Les modifications viennent clarifier la distinction à faire entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. Les modifications viennent aussi préciser que les effets d'un changement d'une donnée d'entrée ou d'une technique d'évaluation utilisée pour établir une estimation comptable sont des changements d'estimations comptables s'ils ne découlent pas de la correction d'erreurs d'une période antérieure. Les modifications prennent effet le 1er janvier 2023. Leur application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

2.4 Mode de consolidation

Les États Financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de sa filiale Pourvoirie Fer à Cheval (« la Pourvoirie ») détenue à 100% et acquise le 1^{er} août 2019. Le contrôle s'entend du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

2.5 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les États Financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

2.6 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont expirés, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants ont été transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

À la juste valeur par le biais du résultat net :

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. La catégorie comprend les titres négociables d'une société d'exploration minière cotée. Cet instrument est évalué à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net. La juste valeur est déterminée en fonction des cours boursiers.

b) Passifs financiers

Au coût amorti

Les comptes créditeurs et charges à payer, le découvert bancaire et la dette à long-terme sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti :

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissables en tout temps sans pénalité.

2.8 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables sur les pertes selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits sont imputés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation engagés. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséquence.

2.9 Placements courants

La Société considère que les placements courants sont ceux dont la durée au moment de l'achat est de plus de 90 jours, mais moins d'un an.

2.10 Inventaire

L'inventaire se compose d'essence, de nourriture, de boisson, de matériel d'entretien ménager et de matériel promotionnel qui seront utilisés pour la vente de produits ou la prestation de services futurs à la pourvoirie. L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

2.11 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les droits dans des propriétés d'exploration, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les dévaluations accumulées. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production.

Les dépenses d'E&E comprennent les coûts liés à la recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les dépenses d'E&E comprennent aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai tel que les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les dépenses relatives aux activités d'E&E sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les dépenses d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les dépenses d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des gisements par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement, incluant le procédé de séparation pour les propriétés minières de la Société;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'E&E seront comptabilisées à l'état des résultats jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du futur développement de la propriété soient établies, et que ce développement reçoive l'approbation du conseil d'administration, à ce moment le projet minier entre en phase de développement

Les dépenses d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités afférentes.

La Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées dans l'ordre en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, de la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation au résultat net, tout excédent étant comptabilisé comme un gain sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

2.12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable.

La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où ils sont engagés.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

L'amortissement est calculé pour amortir les coûts des immobilisations corporelles, moins leurs valeurs résiduelles, sur leurs durées de vie utile, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour les grandes catégories :

Matériel roulant	Linéaire 3 à 5 ans
Actifs au titre des droits d'utilisation	Linéaire sur la durée de vie estimée de l'actif sous-jacent
Sentiers de pourvoirie	Linéaire 20 ans
Ligne électrique	Linéaire 20 ans
Frayères	Linéaire 20 ans
Équipements	Linéaire 10 ans
Immeubles	Linéaire 20 ans

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée dans l'état des résultats. Dans le cas où certaines immobilisations corporelles liées à des activités d'exploration et d'évaluation d'un projet n'ayant pas atteint la phase pour laquelle la Société capitalise ses dépenses d'exploitation et d'exploration, la dépense d'amortissement est incluse dans l'état des résultats. L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente (ou inclus dans un groupe destiné à être cédé qui est classé comme étant détenu en vue de la vente) ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée de vie utile de chacun des actifs sont revus annuellement et ajustés si nécessaire. Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans l'état des résultats.

2.13 Contrats de location

La Société loue certains équipements. Les contrats de location sont normalement pour des périodes fixes. Les conditions de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions.

Les contrats de location de plus de douze mois et pour les autres contrats de location que ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur, sont reconnus comme un droit d'utilisation avec l'obligation locative correspondante à la date où l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société. Chaque paiement de location est alloué entre l'obligation locative et les charges financières. Les charges financières sont enregistrées à l'état du résultat sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur la balance résiduelle de l'obligation locative pour chaque période. Le droit d'utilisation est amorti linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Les paiements liés aux contrats de location à court terme et contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charge à l'état du résultat. Les biens de faible valeur comprennent les équipements de technologie d'information et d'exploration ainsi que des petits équipements de bureau.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

2.14 Dévaluation des actifs non financiers

Les actifs d'E&E sont révisés, par zone d'intérêt, pour dévaluation s'il existe des indications à l'effet que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si de telles indications sont présentes, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer si une dévaluation existe. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie qui sont indépendants des autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs (« CGU ») auquel l'actif en question appartient.

Le montant recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'utilisation. Pour évaluer la valeur d'utilisation, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont escomptés à leur valeur actualisée en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle monétaire et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable estimatif d'un actif (« CGU ») ou d'un groupe d'actifs est inférieur à sa valeur comptable, alors la valeur comptable est réduite au montant recouvrable. Une dévaluation est immédiatement constatée à l'état du résultat global. Lorsqu'une dévaluation se résorbe par la suite, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable révisé estimatif, mais uniquement dans la mesure où il ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dévaluation n'avait d'abord été constatée. Un renversement est constaté en réduction de la charge de dépréciation pour la période.

Lorsque des claims expirent sur une propriété et que la Société décide de ne pas les renouveler, une dépense de dévaluation sera prise calculée en proportion du nombre de claims expirés sur le nombre de claims totaux précédant l'expiration.

2.15 Revenus reportés

Les montants reçus ou à recevoir avant la prestation des services sont classés dans les produits reportés. Les produits reportés incluent la partie des montants reçus ou facturés sur les forfaits de chasse et pêche pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Comme la période de dépôt provenant de clients ne dépasse jamais 12 mois, la totalité des revenus reportés est classée comme passif courant.

2.16 Constatation des produits

Les produits se composent des honoraires de gestion de projets ainsi que des revenus générés par la filiale et provenant de la vente de forfaits de pourvoirie dont les forfaits de villégiature et d'hébergement de travailleurs, ainsi que d'autres revenus de pourvoirie connexes tels que la vente de matériel promotionnel, essence, permis de chasse et pêche, nourriture et boisson, etc.

Lorsque la Société agit à titre d'opérateur sur une propriété qu'elle a optionnée, les dépenses encourues pour les travaux exécutés sur la propriété sont à la charge du partenaire qui a optionné la propriété. Des frais de gestion sont appliqués sur les frais refacturés. Ces frais de gestion sont comptabilisés au fur et à mesure que les coûts sont encourus pour réaliser les travaux. Ces frais de gestion sont comptabilisés en produits dans l'état des pertes nettes et globales.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les revenus provenant de la vente de forfaits est comptabilisé au fur et à mesure des prestations rendues (c'est-à-dire par nuit consommée pour les loisirs et les forfaits d'hébergement de travailleurs). Les revenus provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque le contrôle est transféré au client, qui est réalisé lors de la livraison du produit. En 2021, la filiale de la Société a reçu des sommes importantes de 3 clients afin d'aider à financer des agrandissements pour soutenir un afflux important de travailleurs dans la région de la Pourvoirie. Ces montants ont été comptabilisés à titre de revenus reportés. Les sommes perçues représentent 25 % des revenus prévus pour l'hébergement et la restauration des employés de ces clients. Au moment où une nuitée est consommée par les salariés de ces clients, 75 % de la valeur du forfait est facturée au client et comptabilisée en vente et le solde de 25 % est transféré des revenus reportés aux ventes à l'état des pertes nettes et globales.

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

2.17 Subventions gouvernementales

La Société reçoit une aide financière au titre des programmes incitatifs du gouvernement pour la recherche et le développement. Les subventions sont initialement comptabilisées comme des subventions gouvernementales à recevoir à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que la Société respectera les conditions liées aux subventions. Ces subventions sont reconnues comme une réduction des dépenses connexes (dans l'état de la situation financière ou l'état des (pertes) bénéfiques selon la nature des dépenses).

Les subventions sont comptabilisées au prorata des coûts totaux attendus du contrat. Tout paiement reçu avant la réalisation des travaux associés est comptabilisé en subventions différées dans l'état de la situation financière.

2.18 Impôt sur le bénéfice

Les impôts sur les résultats ou la perte pour les périodes présentées comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat ou la perte sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les capitaux propres.

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustée pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend devoir payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif au bilan, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité taxable ou de différentes entités taxables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

2.19 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Les bons de souscription représentent l'allocation du montant reçu à l'émission d'unités ainsi que la charge comptabilisée pour les options de courtiers liés à des financements. Le compte d'options d'achats d'actions comprend les charges liées aux options d'achat d'actions jusqu'à leur exercice. Le surplus d'apport comprend des montants d'options et de bons de souscription qui ont expiré sans avoir été exercés.

La Société a appliqué l'approche de la valeur résiduelle pour répartir le produit reçu de l'offre d'unités entre leurs composantes respectives. La juste valeur des actions ordinaires a été déterminée en utilisant le cours des actions de la Société à la date d'émission. L'excédent du prix unitaire sur la juste valeur des actions ordinaires a été utilisé pour déterminer la valeur résiduelle. La valeur résiduelle est affectée aux bons de souscription.

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont déduits des comptes de capitaux propres pour lesquels ils ont été engagés.

2.20 Titres accréditifs

La Société finance certains frais d'E&E au moyen de l'émission d'actions accréditives. Les déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources sont renoncées en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. L'émission d'unités accréditives représente en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription (le cas échéant) et la vente du droit aux déductions fiscales aux investisseurs. Lorsque les unités accréditives sont émises, la vente du droit aux déductions fiscales est reportée et présentée comme autres passifs à l'état de la situation financière. Le produit reçu des placements accréditifs est réparti entre le capital-actions, les bons de souscription émis et le passif selon la méthode résiduelle. Le produit est d'abord attribué aux actions selon le prix coté des actions existantes au moment de l'émission, puis aux bons de souscription (le cas échéant) selon la juste valeur des bons de souscription au moment de l'émission et tout résidu du produit est attribué au passif. La juste valeur des bons de souscription est estimée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. La composante passif constatée initialement lors de l'émission des actions est renversée, lors de la renonciation au droit à déduction fiscale des investisseurs et lorsque des dépenses éligibles sont engagées et comptabilisées en résultat en recouvrement d'impôts différés.

2.21 Rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état du résultat global et la contrepartie est portée au crédit des surplus d'apport. Les options de courtiers liés à des financements sont comptabilisés comme frais d'émission d'actions en déduction des capitaux propres avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital-actions. Les charges accumulées reliées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital-actions.

2.22 Perte par action

La perte par action est calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. La perte diluée par action est calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions à moins qu'elles aient un effet anti-dilutif.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

2.23 Information sectorielle

La Société est présentement active dans deux secteurs, soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration ainsi que l'opération d'une pourvoirie de chasse et pêche et plein-air. Toutes les activités de la Société se déroulent au Canada. Les informations sectorielles pour les périodes de référence sont les suivantes :

	Exploration et évaluation	Pourvoirie (logement, chasse et pêche)	Total
	\$	\$	\$
2022			
Produits	32 956	3 515 659	3 548 615
Total de l'actif	5 683 811	4 546 967	10 230 778
Total du passif	347 205	1 305 897	1 653 102
2021			
Produits	83 207	2 331 294	2 414 501
Total de l'actif	7 484 971	4 769 977	12 254 948
Total du passif	291 463	2 158 425	2 449 888

L'équipe de direction du groupe surveille la performance de ces secteurs opérationnels et décide de l'allocation des ressources à ceux-ci. La performance sectorielle est surveillée à l'aide des résultats d'exploitation sectoriels ajustés.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

3.1 Dépréciation des actifs d'E&E

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'E&E ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs.

Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 22 197 \$ pour 2022 (3 993 \$ pour 2021). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

3.2 Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également le jugement.

3.3 Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courantes et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible, les soldes bancaires et les placements liquides à court terme avec une échéance initiale de 3 mois maximum ou remboursables à tout moment sans pénalité.

Les placements à court terme détenus au 31 décembre 2022 et classés comme équivalents de trésorerie incluent un certificat de garantie de 862 000 \$ portant intérêt de 4,00% échéance le 13 décembre 2023. Intérêt et capital sont encaissables en tout temps sans pénalités.

Les placements à court terme détenus au 31 décembre 2021 et classés comme équivalents de trésorerie comprennent un investissement de 3 020 335 \$ dans un fonds négocié en bourse d'épargne à intérêt élevé.

La Société dispose de la facilité de crédit suivante:

- Marge de crédit d'exploitation, qui prévoit des avances d'un montant maximal de 50 000 \$ (50 000 \$ au 31 décembre 2021), portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 2,35% (taux effectif de 6,45% au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2022, le montant impayé au terme de cette facilité de crédit était de néant (néant au 31 décembre 2021).

Les soldes des financements accréditifs non encore dépensés selon les termes des financements sont comme suit :

- Complété le 29 décembre 2022 : représente 411 900 \$ au 31 décembre 2022.
- Complété le 10 novembre 2021 : représente néant en date du 31 décembre 2022 (1 864 000 \$ au 31 décembre 2021).

La Société a dédié ces fonds à des dépenses d'exploration canadiennes à compléter avant le 31 décembre 2023.

5. PLACEMENTS

Les placements au 31 décembre 2022 consistent en cinq certificats de placement garanti non encaissables avant l'échéance. Les cinq certificats totalisent 1 200 000 \$ en valeur nominale et portent intérêt au taux de 1,71 % à 5,09%, venant à échéance entre le 23 février 2023 et le 13 décembre 2023.

Les placements au 31 décembre 2021 consistent en trois certificats de placement garanti non encaissables avant l'échéance. Les trois certificats totalisent 1 000 000 \$ en valeur nominale et portent intérêt au taux de 1,35 %, payable à l'échéance le 12 décembre 2022.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

6. PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

La Société détient des titres négociables. L'investissement est évalué à la juste valeur en fonction des cours du marché.

Les actions sont cotées à la Bourse. Le montant total de l'investissement peut être résumé comme suit :

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Gitennes Exploration Inc. – 600 000 actions ordinaires (450 000 au 31 décembre 2021)	12 000	20 250
Northern Superior Resources Inc. – 85 000 actions ordinaires (85 000 au 31 décembre 2021) (note 8.1)	36 550	67 150
Placement dans des sociétés cotées en bourse	48 550	87 400

7. MONTANTS À RECEVOIR

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Comptes clients	244 512	178 061
Dû de Ressources Géomega Inc (note 20)	-	28 624
Taxes de vente à recevoir	51 837	155 892
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	470 670	560 041
Subvention gouvernementale recevable	21 407	-
Autres	27 253	11 013
Montants à recevoir	815 679	933 631

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Coûts d'acquisition des propriétés d'exploration minières	Au 1 ^{er}				Au 31
	jan. 2022	Additions	Dépréciation	Disposition	décembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Mitchi	929 571	18 889	(8 982) ⁽²⁾	-	939 478
Anik ⁽¹⁾	1 405 654	82	-	(100 000)	1 305 736
Rivière à l'aigle	105 144	7 185	(13 215) ⁽²⁾	-	99 114
Cousineau	4 779	756	-	-	5 535
New Mosher ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Wabash	36 740	-	-	-	36 740
Baie Johann Beetz ⁽¹⁾	23 359	-	-	(23 359)	-
	2 505 247	26 912	(22 197)	(123 359)	2 386 603

¹⁾ Des ententes d'options sont en vigueur sur ces propriétés. Voir les sections 8.2 et 8.3 pour plus d'informations.

²⁾ La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Coûts d'acquisition des propriétés d'exploration minières	Au 1 ^{er}		Dépréciation	Disposition	Paiements sur options	Au 31
	jan. 2021	Additions				décembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mitchi	921 463	8 108	-	-	-	929 571
Anik ¹⁾	1 480 654	-	-	-	(75 000)	1 405 654
Rivière à l'aigle	105 144	-	-	-	-	105 144
Gaspard nord ²⁾	1 786	22	-	(1 808)	-	-
Cousineau	4 757	22	-	-	-	4 779
New Mosher ¹⁾	-	-	-	-	-	-
Wabash	28 834	7 906	-	-	-	36 740
Baie Johann Beetz	27 352	-	(3 993) ³⁾	-	-	23 359
	2 569 990	16 058	(3 993)	(1 808)	(75 000)	2 505 247

¹⁾ Des ententes d'options sont en vigueur sur ces propriétés. Voir les sections 8.2, 8.3 et 8.4 pour plus d'informations.

²⁾ Cette propriété a été vendue le 14 septembre 2021. Voir la section 8.1 pour plus d'informations.

³⁾ La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle

8.1 Gaspard Nord

Le 14 septembre 2021, la Société a vendu les 5 claims de sa propriété Gaspard-Nord à Northern Superior Resources Inc. (SUP.V) en échange d'une contrepartie totale de 85 000 actions dans l'avoir de SUP.V (voir note 6). Kintavar conserve une redevance de 2 % sur le rendement net de la fonderie sous réserve d'un droit de rachat partiel de 1 % pour un prix d'achat de 1 000 000 \$ CAD.

À la date de la transaction, la valeur des actions de Northern Superior Resources Inc. était de 0,83 \$ pour une valeur totale de 70 550 \$. La différence entre la contrepartie reçue et la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation de la propriété Gaspard Nord a été comptabilisée en diminution des frais d'exploration et d'évaluation à l'état consolidé des pertes et le solde en gains sur cession d'actifs d'exploration et d'évaluation à l'état consolidé de pertes aussi. Aucune juste valeur n'était attribuable à la redevance nette de fonderie de 2 %, car la propriété en est encore à ses débuts.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

8.2 Anik

Le 27 mai 2020, la Société a signé une entente d'option avec IAMGOLD Corporation («IAMGOLD») lui permettant d'acquérir une participation indivise maximale de 80% dans le projet aurifère Anik en contrepartie des termes suivants:

	Paiements en espèce \$	Travaux \$
Première Option pour une participation initiale de 75%		
À la signature (complété)	75 000	-
Le ou avant le 26 mai 2021 (complété)	75 000	250 000
Le ou avant le 26 mai 2022 (complété)	100 000	500 000
Le ou avant le 26 mai 2023	100 000	750 000
Le ou avant le 26 mai 2024	100 000	1 000 000
Le ou avant le 26 mai 2025	150 000	1 500 000
	600 000	4 000 000
Deuxième Option pour une participation additionnelle de 5%		
Livraison d'une étude de préfaisabilité au cours des 5 années suivantes et engagement à dépenser 500 000 \$ supplémentaire par année.	-	2 500 000
Total pour une participation maximale de 80%	600 000	6 500 000

Les deux options pourraient être exercées avant leur maturité au choix de IAMGOLD. Si les options sont exercées, la Société conservera une participation nette contributive de 25% ou 20% selon le cas, qui pourra être convertie au choix de la Société en une participation non contributive de 10% jusqu'à la production commerciale. La participation contributive sera soumise à des conditions de dilution normales et, après dilution à moins de 10%, se transformerait en une redevance de 1,5% sur les revenus nets de fonderie («NSR»). IAMGOLD se réserve le droit de racheter 0,75% du NSR pour 2 000 000 \$.

Conformément à la Convention, la Société recevra de IAMGOLD un montant supplémentaire de 400 000 \$ en espèces lors de la première déclaration d'au moins 300 000 onces d'or de ressources minérales indiquées 43-101. De plus, et dans chacun des cas, (a) sur décision de développer une première mine et plus tard (b) sur décision de déclarer la production commerciale sur tout ou sur une partie du Projet, IAMGOLD émettra un paiement de 1 000 000 \$ en espèces et/ou en actions ordinaires d'IAMGOLD. Au total, ces paiements supplémentaires pourraient atteindre un total de 2 400 000 \$.

8.3 New Mosher

Le 29 juin 2020, la Société a accordé à la société Gitennes Exploration Inc. («Gitennes») une option lui permettant d'acquérir une participation allant jusqu'à 85% des intérêts dans la propriété New Mosher. Pour obtenir ces intérêts dans la propriété, Gitennes doit effectuer des paiements en actions et en espèces à la Société et engager certaines dépenses d'exploration, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. La Société était l'exploitant sur la propriété jusqu'au 20 septembre 2022.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Les termes de l'accord d'option avec Gitennes pour la propriété New Mosher sont les suivants :

	Émission d'actions ordinaires	Travaux
		\$
Première option pour une participation initiale de 70%		
Acceptation du TSX-V (complété)	150 000	Néant
Au plus tard le 30 sept. 2021 (complété)	150 000	150 000
Au plus tard le 30 sept. 2022 (complété)	150 000	250 000
Au plus tard le 30 sept. 2023	150 000	300 000
Au plus tard le 30 sept. 2024	400 000	300 000
Total d'une participation maximale de 70%	1 000 000	1 000 000

En effectuant les émissions d'actions et les dépenses d'exploration présentées ci-dessus, Gitennes obtiendra une participation de 70% pour la propriété New Mosher. Gitennes peut augmenter sa participation à 85% sur la propriété en produisant un calcul des ressources ou en menant une étude économique préliminaire d'ici le 30 septembre 2025. Gitennes versera à la Société un montant de 250 000\$ en espèces ou en actions à son gré lors du calcul des ressources et un supplément de 750 000 \$ en espèces uniquement lors de la livraison d'une étude économique préliminaire. Gitennes accordera à la Société un NSR de 1,5% sur chaque propriété sur lequel et conservera le droit de racheter à tout moment 1% pour 1 000 000 \$ CAD.

8.4 Baie Johann Beetz

Le 16 août 2022, la Société a conclu une entente avec Brunswick Exploration Inc. (BRW) pour optionner la propriété Baie Johan Beetz (BJB) sur la Côte-Nord du Québec.

Les termes de l'accord sont les suivants :

	Paiements en espèce ⁽¹⁾	Travaux
	\$	\$
Option pour une participation de 100%		
À la signature (complété)	45 000	Néant
Au plus tard le 16 août 2023	100 000	150 000
Au plus tard le 16 août 2024	200 000	250 000
Au plus tard le 16 août 2025	300 000	400 000
Au plus tard le 16 août 2026	400 000	1 200 000
Total d'une participation maximale de 100%	1 045 000	2 000 000

(1) Chaque paiement anniversaire sera une combinaison d'espèces et d'actions avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 %.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Les termes de l'accord comprennent également les conditions suivantes :

- Redevance NSR de 2 % dont le premier 1 % peut être racheté pour 1 000 000 \$. BRW conservera un droit de préemption sur la deuxième tranche de 1 %.
- Paiements d'étape supplémentaires à Kintavar :
 - Paiement de 250 000 \$ à la fin d'une estimation des ressources minérales ;
 - Paiement de 750 000 \$ à la fin de l'évaluation économique préliminaire ;
 - Chaque paiement d'étape sera un mélange d'espèces et d'actions avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 %.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier 2022	Additions	Disposition	Amortissement	Valeur nette comptable au 31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel roulant	272 837	20 200	(582)	(79 813)	212 642
Sentiers de pourvoirie	67 723	-	-	(3 852)	63 871
Ligne électrique	276 019	7 380	-	(15 206)	268 193
Frayères	67 723	-	-	(3 852)	63 871
Équipements	468 206	6 500	-	(58 447)	416 259
Immeubles ⁽¹⁾	3 206 987	-	-	(208,672)	2,998,315
	4 359 495	34 080	(582)	(369 842)	4 023 151

⁽¹⁾ Les immeubles inclus une valeur comptable nette de 567 068 \$ qui était comprise dans les actifs au droit d'utilisation au 31 décembre 2021. La Société a exercé son droit d'acheter des dortoirs pour 1 \$ suite à l'expiration de l'obligation locative qui y était rattachée.

	Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier 2021	Additions	Disposition	Amortissement	Valeur nette comptable au 31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Matériel roulant	296 443	52 813	-	(76 419)	272 837
Actif au droit d'utilisation	-	673 753	-	(39 310)	634 443
Sentiers de pourvoirie	71 575	-	-	(3 852)	67 723
Ligne électrique	143 151	143 298	-	(10 430)	276 019
Frayères	71 575	-	-	(3 852)	67 723
Équipements	385 340	132 501	-	(49 635)	468 206
Immeubles	1 820 362	868 097	-	(115 915)	2 572 544
	2 788 446	1 870 462	-	(299 413)	4 359 495

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Au 31 décembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$
Matériel roulant	434 630	(221 988)	212 642	272 837
Actif au droit d'utilisation	-	-	-	634 443
Sentiers de pourvoirie	77 032	(13 161)	63 871	67 723
Ligne électrique	304 741	(36 548)	268 193	276 019
Frayères	77 032	(13 161)	63 871	67 723
Équipement de pourvoirie	585 009	(168 750)	416 259	468 206
Immeubles ⁽¹⁾	3 206 987	(509 286)	2 998 315	2 572 544
	4 986 045	(962 894)	4 023 151	4 359 495

(1) Les immeubles inclus une valeur comptable nette de 567 068 \$ qui était comprise dans les actifs au droit d'utilisation au 31 décembre 2021. La Société a exercé son droit d'acheter des dortoirs pour 1 \$ suite à l'expiration de l'obligation locative qui y était rattachée.

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	219 068	397 890
Dû à Ressources Géoméga Inc. (note 20)	11 816	-
Salaires à payer	46 597	67 731
Vacances à payer	27 594	63 881
Sommes à remettre à l'État	51 977	53 851
Créditeurs et frais courus	357 052	583 353

11. OBLIGATIONS LOCATIVES

	2022	2021
	\$	\$
Solde, au début	145 822	-
Nouveau contrat signé durant la période	-	430 953
Remboursement de l'obligation locative	(145 822)	(285 131)
Solde	-	145 822
Partie courante	-	(145 822)
Partie non-courante	-	-

Au cours de l'exercice 2021, la Société a signé une entente de location-acquisition pour l'acquisition de roulottes-dortoirs afin de soutenir la demande accrue d'hébergement de travailleurs à la pourvoirie du Fer à Cheval. Le contrat comprend l'ajout de 22 chambres de type « VIP » et de 22 chambres régulières payables en 12 versements mensuels de 36 800 \$ à compter de mai 2021. À la fin du contrat de location qui a pris fin en juin 2022, la Société a acheté les installations pour la somme de 1 \$.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

12. PASSIF LIÉ À LA PRIME SUR LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	136 469	212 745
Augmentation, déduction faite des frais d'émission	171 610	226 210
Réduction découlant des dépenses admissibles d'exploration	(136 469)	(302 486)
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	171 610	136 469

13. DETTE À LONG-TERME

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Emprunt à terme garanti par une hypothèque de premier rang sur les biens meubles actuels et futurs de la Société, sur les biens immeubles actuels et sur l'universalité des créances ainsi que par une garantie solidaire de la Société et sa filiale. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 % (6,45 % au 31 décembre 2022). Les intérêts et le capital sont payables mensuellement et viennent à échéance en août 2034.	388 889	422 222
Emprunt à terme garanti par une hypothèque de premier rang sur les biens meubles actuels et futurs de la Société, sur les biens immeubles actuels et sur l'universalité des créances ainsi que par une garantie solidaire de la Société et sa filiale. Le prêt porte intérêt au taux de 6,3%. Les intérêts sont payables mensuellement et viennent à échéance en octobre 2033.	382 107	471 247
Emprunt à terme garanti par une hypothèque de premier rang sur un équipement, au taux de 7,49 % et remboursable par versements de 1 079 \$ jusqu'en novembre 2024.	23 057	33 843
Emprunts à termes servant à financer du matériel roulant. Ces emprunts portent des taux d'intérêts de 3,75 % à 4,99 %, sont remboursables par versements totalisant 1,943 \$ et échéant entre juin 2023 et septembre 2025	46 637	67 687
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) reçu dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Le prêt ne porte pas d'intérêt et le capital est payable en totalité au plus tard le 31 décembre 2023.	74 884	70 989
Partie courante	(163 811)	(80 648)
Dettes à long-terme – partie non courante	751 763	985 340

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

14. CAPITAL-ACTIONS

14.1 Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, B, C et d'actions spéciales de classe A, B, C et D. Les actions sont les seules à être émises avec les restrictions et privilèges suivants : droit de vote et participatives avec dividendes tel que voté par le conseil d'administration.

Il n'y a pas d'actions détenues en mains tierces au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

14.2 Placements privés

a) Décembre 2022

Le 29 décembre 2022, la Société a clôturé un placement privé composé de 5 148 750 actions accréditives émises au prix de 0,08 \$ l'action. Chaque unité est composée d'une action et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription entier permettant à son détenteur d'acquérir une action au prix de 0,10 \$ l'action jusqu'au 29 décembre 2024. Un total de 19 648 \$ de frais d'émission a été engagé pour cette transaction. Ces frais d'émission ont été répartis proportionnellement entre le capital-actions et le passif lié à la prime sur les actions accréditives.

La totalité du produit brut de l'émission des 5 148 750 unités a été affectée au capital-actions selon la méthode de la valeur résiduelle. La valeur de l'action à la clôture étant inférieure au prix d'émission, aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription. La valeur de l'action de la Société est réputée être la valeur de l'action à la clôture soit 0,045 \$. Ainsi, la valeur résiduelle attribuée à la renonciation aux actions accréditives est de 0,035 \$, pour une valeur totale de 180 206 \$, laquelle a été créditée au passif relatif à la prime sur les actions accréditives.

Dans le cadre du placement privé, la Société a émis 109 900 options de courtiers. Chaque option de courtier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,10 \$ pendant 2 ans. La valeur totale des options de courtiers est de 879 \$, laquelle a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : aucun dividende par action, volatilité prévue de 71,50 % ainsi qu'un taux d'intérêt sans risque de 3,92 % et une durée prévue de 2 ans.

b) Novembre 2021

Le 10 novembre 2021, la Société a clôturé un placement privé composé de 9 702 447 actions accréditives émises au prix de 0,23 \$ l'action et de 6 226 297 unités au prix de 0,17 \$ l'unité pour un produit brut total de 3 290 148 \$. Chaque unité est composée d'une action et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription entier permettant à son détenteur d'acquérir une action au prix de 0,23 \$ l'action pendant 2 ans. Un total de 221 957 \$ de frais d'émission a été engagé pour cette transaction. Ces frais d'émission ont été répartis proportionnellement entre le capital-actions et le passif lié à la prime sur les actions accréditives.

La totalité du produit brut de l'émission des 6 226 297 unités a été affectée au capital-actions selon la méthode de la valeur résiduelle. La valeur de l'action à la clôture étant inférieure au prix d'émission, aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

Concernant le placement privé accréditif, la valeur de l'action de la Société est réputée être la valeur de l'action à la clôture soit 0,205 \$. Ainsi, la valeur résiduelle attribuée à la renonciation aux actions accréditives est de 0,025 \$, pour une valeur totale de 242 574 \$, laquelle a été créditée au passif relatif à la prime sur les actions accréditives.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

14. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Dans le cadre du placement privé, la Société a émis 603 485 options de courtiers. Chaque option de courtiers permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pendant 2 ans. La valeur totale des options de courtiers est de 48 882 \$, laquelle a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : aucun dividende par action, volatilité prévue de 78,69 % ainsi qu'un taux d'intérêt sans risque de 1,00 % et une durée prévue de 2 ans.

14.3 Perte par action

Le calcul de la perte de base par action repose sur la perte pour l'année concernée divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'année. Pour le calcul de la perte par action diluée des activités poursuivies, les actions ordinaires potentielles, telles que les options d'achat d'actions, les options de courtier et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de réduire la perte par action des activités poursuivies et aurait donc un effet de dilution négatif.

14.4 Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre ses opérations ainsi que ses programmes d'E&E. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des titres miniers pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. Le capital de la Société se compose des capitaux propres et les balances et changements des capitaux propres sont reflétés dans l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accreditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration (la Société était conforme durant l'année).

15. BONS DE SOUSCRIPTION

Les changements aux bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	2022		2021	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	5 819 399	0,19	3 556 250	0,15
Émis	5 148 750	0,10	3 113 149	0,23
Exercés	-	-	(850 000)	0,15
Expirés	-	-	-	-
Solde à la fin	10 968 149	0,15	5 819 399	0,19

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

15. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)

Les bons de souscription en circulation au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
3 113 149	0,23	10 novembre 2023
5 148 750	0,10	29 décembre 2024
2 706 250	0,15	11 décembre 2025
10 968 149		

Le 5 décembre 2022, les 2 706 250 bons de souscription échéants le 11 décembre 2022 ont été prolongés de trois ans. La juste valeur estimative de 32 475 \$ a été enregistrée dans les bons de souscription et la contrepartie est enregistrée au déficit. Cette juste valeur a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes calculée pour la différence entre la période prolongée et la période résiduelle au moment où la décision de la prolongation a été prise. Les hypothèses suivantes ont été considérées respectivement: aucun dividende par action, volatilité prévue de 75.71 % et 42.49 %, taux d'intérêt sans risque de 3,40 % et 4,11 %, et durée prévue de 3,02 et 0,02 ans.

16. OPTIONS DE COURTIERIS

Les opérations sur les options de courtiers se détaillent comme suit:

	2022		2021	
	Nombre d'options de courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options de courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	1 058 933	0,20	455 448	0,15
Émis	109 900	0,10	603 485	0,23
Exercés	-	-	-	-
Expirés	(455 448)	0,15	-	-
Solde à la fin	713 385	0,21	1 058 933	0,20

Les options de courtiers en circulation au 31 décembre 2022 sont les suivantes:

Nombre d'options de courtiers	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
603 485	0,23	10 novembre 2023
109 900	0,10	29 décembre 2024
713 385		

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

17. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les opérations sur les options d'achat d'actions se détaillent comme suit:

	2022		2021	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début	10 297 500	0,27	8 972 500	0,28
Attribuées	2 275 000	0,10	1 590 000	0,17
Exercées	(500 000)	0,14	(200 000)	0,14
Renoncées	(193 750)	0,12	(38 750)	0,11
Expirées	(548 750)	0,14	(26 250)	0,14
Solde à la fin	11 330 000	0,25	10 297 500	0,27
Solde à la fin, exerçable	9 395 000	0,28	8 768 750	0,29

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2022 sont les suivantes:

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
200 000	200 000	0,16	27 mai 2023
25 000	25 000	0,17	10 juin 2023
4 775 000	4 775 000	0,40	27 juin 2023
400 000	400 000	0,35	17 septembre 2023
100 000	100 000	0,17	10 décembre 2023
920 000	920 000	0,17	20 juin 2024
1 357 500	1 357 500	0,10	29 juin 2025
100 000	100 000	0,09	15 décembre 2025
1 302 500	980 000	0,17	10 juin 2026
2 150 000	537 500	0,10	09 juin 2027
11 330 000	9 395 000		

Le 9 juin 2022, les actionnaires de la Société ont renouvelé le plan d'options sur actions qui stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires du capital de la Société pouvant être réservées pour attribution dans le cadre du plan est limité à 10 % des Actions en circulation.

Le 9 juin 2022, la Société a octroyé 2 275 000 options d'achat d'actions aux employés et administrateurs, au prix de 0,10 \$. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes sur la base des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,112 %, volatilité attendue de 79,79 %, aucun dividende par action et durée attendue des options de 3,75 ans.

Toutes les options attribuées sont soumises aux mêmes conditions. A compter de la date d'attribution, les options sont acquises par tranches de 25% tous les 6 mois, sont valables 5 ans et ont été attribuées à une valeur égale ou supérieure à celle du marché à la clôture précédant l'attribution.

La durée prévue des options d'achat d'actions a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du cours des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

18. RÉMUNÉRATION

	2022	2021
	\$	\$
Salaires	1 643 788	1 765 010
Charges sociales	262 797	138 156
Subvention Salariale d'Urgence du Canada	-	(290 711)
Salaires et charge sociales	1 906 585	1 612 455
Salaires et charges sociales présentés dans les dépenses d'exploration et d'évaluation	(900 620)	(605 362)
Salaires et charges sociales présentés à l'état des résultats	1 005 965	1 007 093

19. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et charges sociales	900 620	605 362
Géologie et prospection	-	49 497
Forage	428 657	453 454
Analyses	204 548	79 394
Géophysique	80 548	235 605
Géochimie	1 989	3 905
Hébergement et déplacement	30 474	11 758
Fournitures	332 371	286 209
Taxes, permis et assurances	4 684	11 335
Dépenses d'exploration et d'évaluation avant les crédits d'impôt	1 983 891	1 736 519
Crédits d'impôt	(409 089)	(308 110)
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 574 802	1 428 409

20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

20.1 Transactions avec Ressources Géoméga Inc. (« Géoméga »):

Au 31 décembre 2022, Géoméga détient 13,11 % de la Société (13,72 % au 31 décembre 2021).

Géoméga facture certaines dépenses dans le cours normal des activités:

	2022	2021
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation	(3 500)	-
Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs	(460)	(1 120)
Loyer	12 132	19 149
Autres	11 100	10 175
Total	19 272	28 204

Au 31 décembre 2022, la Société doit 11 816 \$ (28 624 \$ au 31 décembre 2021) à Géoméga, et ce montant dû à un actionnaire avec influence notable ne porte pas intérêt, ne comporte aucune sûreté et est remboursable sur demande.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

20.2 Dans le cours normal des affaires :

Une société au sein de laquelle un administrateur est associé a facturé des honoraires totalisant 14 247 \$ (22 145 \$ en 2021) enregistrés pour des honoraires légaux et frais d'émission d'actions. Au 31 décembre 2022, le montant dû à cette société apparentée était de 11 040 \$ (13 680 \$ au 31 décembre 2021).

Au cours de l'exercice 2022, les dirigeants et administrateurs de la Société ont reçu un total de 1 500 000 options d'achat d'actions de la Société (1 000 000 au cours de l'exercice 2021). Pour la même période, un montant de 80 361 \$ a été comptabilisé dans les états consolidés des pertes nettes et globales à titre de rémunération fondée sur des actions pour les options d'achat d'actions émises aux dirigeants et administrateurs (99 049 \$ au cours de l'exercice 2021).

20.3 Hors du cours normal des affaires :

En novembre 2022, des dirigeants et administrateurs de la Société ont exercé 500 000 options pour un total de 70 000 \$ et participé au placement privé réalisé par la Société pour un total de 5 000 \$.

En décembre 2021, des dirigeants et administrateurs de la Société ont participé au placement privé réalisé par la Société pour un total de 132 000 \$.

21. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La dépense d'impôt différé est constituée des éléments suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Recouvrement d'impôt différé		
Prime sur émission d'actions accréditives	136 469	302 486
Dépense d'impôt différé	(124 721)	(13 632)
Total - recouvrement d'impôt différé	11 748	288 854

Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculé selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Perte nette avant impôt	(1 763 371)	(2 027 459)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial de 26,50 % (26,50 % en 2021)	(467 293)	(537 277)
Dépenses non déductibles et autres	34 091	7 203
Incidence fiscale de la renonciation aux déductions de dépenses admissibles en faveur des porteurs d'actions accréditives	493 960	425 830
Amortissement des primes sur les actions accréditives	(136 469)	(302 486)
Différences temporelles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu	63 963	117 876
	(11 748)	(288 854)

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

21. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différés sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	191 972	309 464
Obligations de financement locatives	-	38 643
Total des actifs d'impôts différés	191 972	348 107
Passifs d'impôts différés		
Immobilisations corporelles	(373 335)	(404 749)
Total des passifs d'impôts différés	(373 335)	(404 749)
Passifs d'impôts différés	(181 363)	(56 642)

La réalisation de bénéfices imposable dans la Société est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la vente de propriétés. Les actifs d'impôts différés sont reconnus seulement dans la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôt différés n'ont pas été comptabilisés.

Au 31 décembre, la Société avait des actifs d'impôts différés non comptabilisés qui se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Immobilisations corporelles	4 614	3 256
Placement dans des sociétés cotées en bourse	13 108	5 320
Actifs d'exploration et d'évaluation	475 266	508 588
Frais d'émission d'actions	48 147	88 997
Pertes autres qu'en capital	1 045 458	911 095
Actifs d'impôt différés	1 586 593	1 517 256

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

21. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Au 31 décembre 2022, la Société a les pertes reportées suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu, avec les dates d'expiration suivantes :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2030	10 596	10 596
2031	103 771	103 771
2032	88 758	88 758
2033	93 911	91 911
2034	168 249	168 144
2035	210 340	210 234
2036	60 304	60 241
2037	331 823	331 682
2038	1 103 835	1 095 584
2039	228 450	223 445
2040	514 159	513 101
2041	530 290	530 290
2042	463 633	563 633
	3 908 119	3 993 390

22. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2022	2021
	\$	\$
Montants à recevoir	131 781	(238 763)
Inventaire	(2 039)	(34 004)
Frais payés d'avance et autres	16 133	(34 775)
Créditeurs et frais courus	(226 301)	343 955
Revenus reportés	(320 122)	452 233
Subventions reportés	10 732	-
	(389 816)	488 646

Opérations sans effet sur la trésorerie

	2022	2021
	\$	\$
Immobilisations corporelles acquises et financées	879	-
Émission d'options de courtier à titre de frais de transaction sur placement privé	3 000	-
Encaissement d'un paiement d'option sur un actif d'exploration et d'évaluation en actions d'une Société cotée en bourse	32 475	-
Vente d'un actif d'exploration et d'évaluation contre des actions d'une société cotée	-	1 808
Acquisition d'immobilisations corporelles financées par des contrats de location	-	430 953

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

23. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

23.1 Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société surveille son exposition aux taux d'intérêt et n'a conclu aucun instrument financier dérivé pour gérer ce risque.

Comme les certificats de placement garanti sont à taux fixe, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur les instruments eux-mêmes. Les autres actifs financiers de la Société ne comportent aucun risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent pas intérêt.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur l'une de ses dettes à long terme, dont le taux d'intérêt fluctue en fonction du taux préférentiel de la banque. Au 31 décembre 2022, la dette de la Société exposée aux fluctuations des taux d'intérêt s'élève à 388 889 \$. Si le taux d'intérêt sur la facilité de crédit avait été supérieur (inférieur) de 50 points de base relativement à cette dette à long terme au 31 décembre 2022, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 1 944 \$. Les autres passifs financiers de la Société ne comportent aucun risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent pas intérêt.

23.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les crédits et taxes à recevoir. La Société réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et ses placements dans des instruments financiers détenus chez une banque à charte canadienne, un courtier détenu par une banque à charte ou une société indépendante de courtiers en valeurs mobilières membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un placement dans un compte de dépôt à intérêt élevé auprès de banques canadiennes tandis que les placements sont composés de certificats de placement garantis émis par des banques canadiennes ou garantis par le Fonds canadien de protection des épargnants.

Il existe également un risque de crédit sur les débiteurs de la Société. Cependant, la plupart des créances sont constituées de sommes dues par le gouvernement, pour lesquelles le risque de crédit est très faible. Le risque de crédit est donc limité aux créances clients qui ne sont pas significatives au 31 décembre 2022. Le risque de crédit sur les créances est donc considéré comme faible.

23.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La direction estime qu'elle possède suffisamment de fonds pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Exploration Kintavar Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(En dollars canadiens)

23. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

Au 31 décembre 2022, la Société est engagée à l'égard de paiements futurs minimums de capital et d'intérêts sur la dette, comme suit :

	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus (note 10)	357 052	-	-	357 052
Dette à long-terme (note 13)	163 811	292 155	459 608	915 574
	520 863	292 155	459 608	1 272 626

23.4 Juste valeur

Certaines des méthodes comptables et des obligations d'information de la Société nécessitent l'établissement de la juste valeur. La juste valeur est le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes en fonction des conditions du marché applicables à des instruments comportant des risques, un capital et une durée à l'échéance identiques. Les estimations de la juste valeur sont basées sur les cours du marché et d'autres méthodes d'évaluation. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins de la comptabilisation ou des informations à fournir selon la hiérarchie des justes valeurs figurant dans les méthodes comptables relatives aux instruments financiers de la Société. Lorsqu'il y a lieu, des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour évaluer la juste valeur sont présentées dans les notes se rapportant à l'actif ou au passif concerné. Les instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après la comptabilisation initiale sont regroupés dans une hiérarchie basée sur le degré auquel la juste valeur est observable comme suit :

- Niveau 1 – Les évaluations à la juste valeur sont des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 - Les évaluations de la juste valeur sont celles dérivées de données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement (c'est-à-dire sous forme de prix) soit indirectement (c'est-à-dire dérivées des prix) ; et
- Niveau 3 – Les évaluations à la juste valeur sont celles dérivées de techniques d'évaluation qui incluent des données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les placements dans des sociétés cotées en bourse évalué à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classé dans le niveau 1. Les certificats de placements garantis comptabilisés dans les placements sont classés au niveau 2, car les évaluations à la juste valeur sont celles qui sont dérivées de données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire sous forme de prix) ou indirectement (c'est-à-dire dérivées de des prix). Pour tous les autres actifs et passifs financiers, leur valeur comptable nette est une approximation raisonnable de la juste valeur compte tenu de leurs échéances relativement courtes.